



AFRICLEASE FORUM 2018

Judi 26 avril 2018

Kempinski Hotel, Accra, Ghana

INTERVENTION DE M. ABDALLAH BENHAMIDA

Président d'Africalease

Monsieur le Représentant du Secrétariat d'État à l'Économie Suisse, Mesdames et Messieurs les Responsables de la SFI, Mes Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui, à l'occasion de la tenue de l'« Africalease Forum 2018 ».

Je suis honoré d'intervenir aux côtés de personnalités aussi prestigieuses que Son Excellence M. Ken Ofori Atah, Ministre des Finances de la République du Ghana, et Son Excellence M. Markus Dutly, Ambassadeur de la Confédération suisse au Ghana.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à l'ensemble des participants et intervenants d'avoir accepté notre invitation et aux représentants de la SFI, en particulier à Messieurs Riadh Naouar et Jonathan Danjuma Gingin, pour leur précieuse contribution à la préparation de cette rencontre.

A l'occasion de ce forum, je suis heureux de retrouver, ici à Accra, tous mes collègues qui ont contribué à la naissance d'Africalease, il y a maintenant quasiment une année à Casablanca. Et de pouvoir rencontrer toutes celles et tous ceux qui n'ont pas pu prendre part aux travaux de création de cette Fédération.

Cette rencontre constitue un pas supplémentaire dans la collaboration entre la SFI et Africalease qui ont travaillé ensemble à son organisation et à la finalisation du rapport sur le crédit-bail mobilier en Afrique qui sera diffusé tout à l'heure.

L'implication d'Africalease dans l'organisation de cet événement, de même que la présence ici des membres de son Conseil, sont l'expression de la confiance qui lui est témoignée par la famille africaine du leasing et un encouragement, pour ses instances dirigeantes, à aller de l'avant.

Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons, aujourd'hui, les dix années du programme « Africa Leasing Facility » mené par la SFI.

A travers le rapport préparé à l'occasion de cet anniversaire, nous prenons toute la mesure non seulement de la densité et de la qualité travail accompli par la SFI, et de la contribution capitale du Secrétariat d'État à l'Économie de la Suisse (SECO) aux différentes étapes de son développement, mais surtout – et c'est là que réside la finalité – du rôle du crédit-bail en tant qu'instrument financier innovant en Afrique



subsaharienne. Il suffit de s'arrêter sur les témoignages exprimés dans ce rapport pour mesurer combien le crédit-bail peut être utile et adapté et combien il peut agir en tant que facteur d'intégration économique.

Le rapport sur le leasing en Afrique nous renseigne donc sur le chemin parcouru, mais aussi sur les opportunités que l'on peut encore saisir sur le marché du crédit-bail africain. Ce marché est potentiellement estimé à 80 milliards de dollars US, dont moins de la moitié a été exploitée, peut-on y lire en substance. - Et encore, si j'ai bien lu, il s'agit d' « *estimations prudentes* ».

Nous y apprenons aussi, et c'est un enseignement qui m'interpelle au plus haut point en tant que Président non seulement d'Africalease, mais aussi de l'Association marocaine de leasing, - je cite le rapport - qu' « *une association régionale de crédit-bail ou des soutiens indépendants sont souvent essentiels pour aider les marchés de crédit-bail en stagnation à se développer* » - Fin de citation.

Au Maroc, avant même qu'il ne soit encadré par la loi bancaire et par le code de commerce, le crédit-bail était déjà organisé professionnellement - dès 1982 - avec le succès qu'on lui connaît. Pour la petite histoire d'ailleurs, mais aussi pour l'Histoire avec un grand H, c'est l'association marocaine de leasing qui a ouvert le contact entre la SFI et Leaseurope, la Fédération européenne de leasing, dont elle accueillait en 1993, à Marrakech, le congrès annuel. La SFI y a été invitée à présenter son activité en matière de leasing.

En Europe, Leaseurope, créée en 1972, a par exemple apporté une contribution majeure à l'implantation du crédit-bail dans les pays d'Europe de l'Est au lendemain de la chute du mur de Berlin, en mettant l'accent sur des aspects liés à la réglementation, à la création et au fonctionnement des sociétés de leasing et à la formation du personnel.

En Afrique, le soutien indépendant au leasing ne se dément pas comme l'atteste le bilan du programme « ALF » de la SFI. Bravo à la SFI qui a milité auprès des gouvernements et des élus pour obtenir, çà ou là, des changements législatifs et qui a fourni des financements pour faire décoller et renforcer le crédit-bail. Bravo à la SFI - je cite encore le rapport - qui, au « *au cours des 10 dernières années, a aidé les parties prenantes nationales à mettre en place des associations nationales actives dans des pays où le crédit-bail est très dynamique, comme le Cameroun, le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie.* »

Le leasing en Afrique a été également accompagné entre 1996 et 2016, par les opérateurs eux-mêmes réunis au sein d'Afrolease. Je tiens à réitérer ici, comme cela a été proclamé lors de l'Assemblée Générale Constitutive d'Africalease, la reconnaissance des opérateurs de leasing pour l'action du Président Juma Kisaame en faveur du progrès du leasing en Afrique.



Mesdames et Messieurs,

Depuis un an maintenant, Africalease a repris le flambeau du leasing en Afrique dont elle est désormais le seul et unique porte-étendard.

Notre tâche, au sein d'Africalease, ne doit pas être confondue avec une activité de lobbying finalisée à la solution de problèmes particuliers de différents pays distincts. Notre rôle est plutôt de créer les conditions pour que le crédit-bail puisse se développer d'une façon harmonieuse en dépit des différences existant d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Ce que nous voulons défendre auprès des élus et des décideurs, à quelque niveau de responsabilité et dans quelque domaine que ce soient, c'est la consécration des principes généraux qui caractérisent notre métier et notre profession et la défense du leasing comme facteur d'accompagnement de la croissance, de développement d'activités génératrices de revenus et d'intégration sociale.

Il serait long et fastidieux de reprendre les objectifs d'Africalease qui sont aussi nombreux qu'ambitieux. Disons, pour faire simple, qu'elle vise à agir en tant que fédérateur, promoteur et centre de connaissances pour le secteur.

Je vois Africalease comme un moyen pour **dialoguer, proposer et agir** dans l'intérêt général de nos économies, de nos entreprises et du leasing.

- **Dialoguer** entre opérateurs du leasing eux-mêmes et avec tous les partenaires au sens large ; dialoguer pour nous connaître les uns les autres, pour comprendre les spécificités de telle ou telle économie locale ou régionale, pour créer des passerelles entre une région et une autre.
- **Proposer** aux décideurs une vision pour le développement du leasing au moins à moyen terme. Pour être écoutés, il nous faut être représentatifs, ce qui suppose la mobilisation du plus grand nombre. Il nous faut être également crédibles, ce qui passe par la maîtrise de nos dossiers. D'où l'intérêt de mener des études de terrain, de constituer des bases de données statistiques et bilanciennes, de se renseigner et de capitaliser sur les expériences vécues sous d'autres cieux.
- **Agir** dans différents domaines, au niveau de l'information des utilisateurs potentiels du leasing, de la formation du personnel, de l'assistance de nos membres dans des domaines tels que le droit, la comptabilité, la fiscalité, la finance.



Toutes ces actions ne seront possibles que si nous nous partageons des valeurs communes, dont la bonne gouvernance au sein de notre Fédération, que si nous sommes organisés et préparés en conséquence. Je dois souligner à ce propos que les statuts d'Africalease répondent à ces préalables, puisqu'ils consacrent les principes d'alternance au niveau de ses instances dirigeantes, de concertation et de souplesse dans son fonctionnement.

Mesdames et Messieurs,

Le lendemain de sa constitution, Africalease est entrée dans le vif du sujet. Je retiendrai pour l'essentiel qu'Africalease a établi des passerelles avec ses

adhérents et son environnement extérieur, en lançant son site web, en initiant une action de communication d'envergure auprès de la communauté mondiale du leasing, avec à la clé un article de quatre pages dans l'édition 2018 du World Leasing Year Book.

Maintenant, que nous allons nous réunir, en Conseil, c'est ensemble que nous allons décider des prochaines actions d'Africalease.

Pour finir, je dirai qu'au-delà de son ambition de porter haut et fort la voix du leasing en Afrique, Africalease vise surtout à contribuer à inscrire et ancrer l'Afrique dans le chemin de l'émergence et du développement économique et social. Nous voulons accompagner tous les décideurs et tous les opérateurs qui œuvrent à la prospérité de l'Afrique et des Africains pour un avenir meilleur.

Je vous remercie de votre attention.